



Formation pour les professionnels  
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

## Aux frontières du judiciaire, du socio-éducatif et du thérapeutique

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

**Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sages-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.**



## *Rencontres entre professionnels*

Les magistrats, les éducateurs, les travailleurs sociaux et les psychologues sont amenés à travailler sur les mêmes cas dans le cadre de la loi 2007. La méconnaissance du cadre de l'autre peut provoquer des ressentis tels que la fascination, l'incompréhension et le rejet, et porter ainsi préjudice au travail. La transmission au judiciaire demeure une question primordiale au moment du signalement, dans les écrits, les synthèses et les audiences.

**Animé par Martine de Maximy, magistrate honoraire, ex-juge des enfants, ex-présidente du tribunal pour enfants de Nanterre, et Isabelle Caillaud, psychologue et psychanalyste.**

### **Thèmes**

Aspects théorico-cliniques des dispositifs légaux relatifs aux enfants et aux adolescents, à l'autorité parentale, à la procédure judiciaire, à l'exercice de la fonction de psychologue, éducateur, assistant social, etc. — Déontologie du travail et notions d'éthique sociale et éducative. — Cadre du travail du psychologue au sein d'une équipe pluridisciplinaire. — Articulation du judiciaire avec l'éducatif et le thérapeutique.

### **Objectifs**

Connaître le cadre professionnel des différents acteurs d'une prise en charge. — Comprendre les enjeux et limites des identités professionnelles. — Améliorer la communication interdisciplinaire dans les différentes étapes de la protection de l'enfance : le signalement, l'évaluation, la décision, la stratégie de la prise en charge, la fin de la mesure. — Travailler sur le contenu et la forme des écrits.

**Stage**

FD19-01

**Tarif**

**Date**